



Schweizerischer Nutzfahrzeugverband
Association suisse des transports routiers
Associazione svizzera dei trasportatori stradali

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise
(Annexe pour le rapport de formation)
de 24. Avril 2013

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

Conductrice de véhicules lourds CFC

Conducteur de véhicules lourds CFC

Table des matières

Guide du plan d'apprentissage standard de l'entreprise	3
1. Principe.....	3
2. Objectifs détaillés	3
3. Coopération des lieux de formation	4
4. Pratique	4
a) Exemple de plan d'apprentissage standard de l'entreprise sans mention du dossier de formation	5
b) Exemple de plan d'apprentissage standard de l'entreprise avec mention du dossier de formation	5
Compétences professionnelles 1^{er} + 2^{ème} semestre	7
Compétences professionnelles 3^{ème} + 4^{ème} semestre	15
Compétences professionnelles 5^{ème} + 6^{ème} semestre	21

Lors de la description de personnes, il s'agit toujours des deux sexes.

Guide du plan d'apprentissage standard de l'entreprise

(Annexe au rapport de formation)

1. Principe

- Le plan d'apprentissage standard de l'entreprise est un extrait du plan de formation des objectifs détaillés pour le lieu de formation „entreprise“.
- Il est obligatoire de remplir les colonnes du plan d'apprentissage standard de l'entreprise car cela permet à l'office de la formation professionnelle de contrôler l'état de formation respectif.
- Le plan d'apprentissage standard de l'entreprise est un composant du rapport de formation et il est destiné à aider l'apprenti et le formateur de l'entreprise à définir l'objectif de formation exigé pour le semestre correspondant et à contrôler le moment de son enseignement.
- A la fin de chaque année d'apprentissage, l'apprenti doit pouvoir exercer de manière indépendante et dans un temps approprié toutes les compétences professionnelles figurant dans le plan d'apprentissage standard de l'entreprise pour les deux derniers semestres.
- Lors de l'examen de fin d'apprentissage dans le domaine de qualification „connaissances professionnelles“, les objectifs détaillés, les compétences et les critères du plan d'apprentissage standard de l'entreprise servent de référence pour juger les connaissances pratiques, la dextérité et les comportements exigés au maximum.

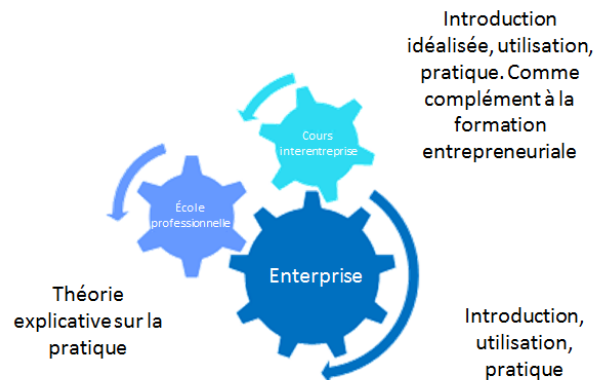
2. Objectifs détaillés

Les objectifs détaillés décrivent un comportement concret et mesurable dans des situations données et ils concrétisent les compétences professionnelles. C'est pourquoi ils ne comportent si possible aucun contenu ou spécificité en rapport avec une marque ou une exploitation qui ne concernerait qu'une minorité.

Les objectifs détaillés doivent pouvoir être atteints avec les moyens usuels utilisés dans la pratique, à savoir par exemple des documents personnels, des tableaux, des livres de formules, des documents d'ateliers, des prescriptions et les outils appropriés. C'est pourquoi on ne renvoie à un moyen didactique que si celui-ci permet d'influencer considérablement la manière d'atteindre l'objectif détaillé.

3. Coopération des lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (au niveau des contenus, des méthodes de travail, du calendrier, des conventions au sein du métier) sont une condition indispensable pour la réussite d'une formation professionnelle initiale. Les apprentis doivent être soutenus durant toute leur formation pour leur permettre de relier la théorie à la pratique. C'est pourquoi une collaboration des lieux de formation est indispensable. Chaque lieu de formation apporte sa contribution en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Grâce à une bonne collaboration, chaque lieu de formation peut constamment contrôler et optimiser sa contribution.



La collaboration des lieux de formation s'effectue selon la présentation ci-contre :

4. Pratique

L'apprenti:

- conserve le plan d'apprentissage standard de l'entreprise (dans le classeur de formation) dans un lieu approprié de l'entreprise où il peut être accessible en tout temps par lui et par le formateur ;
- note les travaux enseignés et approfondis (exécutés par lui-même) en indiquant la date dans la colonne concernée ;
- annonce au formateur les travaux dans lesquels il ne se sent pas encore très à l'aise ou ceux qu'il n'a encore jamais exécutés.

Le formateur:

- contrôle la présence et la mise à jour régulière du plan d'apprentissage standard de l'entreprise ;
- utilise le plan d'apprentissage standard de l'entreprise pour y consigner le niveau de la formation ;
- planifie les travaux à effectuer par l'apprenti jusqu'à ce que tous les processus de travail aient été effectués de façon autonome.
- Tous les autres détails figurent dans le formulaire „Plan d'apprentissage standard de l'entreprise“.

La présente version a été élaborée en collaboration avec des experts de diverses entreprises de toute la Suisse.

a) Exemple de plan d'apprentissage standard de l'entreprise sans mention du dossier de formation

			École professionnelle	entreprise	Cours interentreprises	Date
1.1	Planifier et organiser des transports					
1.1.1	Documents en rapport avec le mandat et documents de transport	J'analyse les documents en rapport avec le mandat selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise. Je note sous la forme de mots-clé les principaux points déterminants pour la suite de la planification ainsi que les exigences particulières des clients.		X		08.12.13
1.1.2	Calcul professionnel		X			
1.1.3	Planification des transports	Je planifie les différentes étapes de travail d'un transport et je choisis l'itinéraire optimal. Ma planification contenant les éléments de base est correctement calculée.		X		07.01.14
1.1.4	Protection du chargement	Je sais identifier les risques auxquels sont exposés les matières dangereuses et les biens à risque pendant toute la durée du transport. Je détermine les mesures de sécurité appropriées en fonction des prescriptions légales et des directives de l'entreprise.		*		

b) Exemple de plan d'apprentissage standard de l'entreprise avec mention du dossier de formation

1.4	Livrer des marchandises transportées aux clients					
	Les bases de la communication		X			
1.4.1	Déchargement des marchandises	Je décharge les marchandises en fonction du mandat et des directives de l'entreprise. Je les livre de manière sûre et appropriée, conformément aux exigences spécifiques des clients. A cet effet, j'utilise de façon sûre et efficace les moyens techniques disponibles pour le chargement et le déchargement en entreprise et sur le lieu de déchargement.				
	Civilité	Les conducteurs de véhicules lourds expliquent les facteurs déterminants pour assurer la satisfaction du client et le succès de l'entreprise. Ils gèrent, en fonction du contexte, les situations difficiles typiques avec des clients, l'opinion publique, les autorités et d'autres acteurs.			X	
1.4.2	Documents de transport	Je signe les documents de transport, manuellement ou électroniquement, selon les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.		X		30.09.13

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

1^{er} + 2^{ème} semestre

Conductrice de véhicules lourds CFC

Conducteur de véhicules lourds CFC

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

Conductrices de véhicules lourds / Conducteurs de véhicules lourds CFC

Nom:

Prénom:

L'apprenant (e) consigne les tâches exécutées au sein de l'entreprise en notant la date sur la ligne de l'objectif de prestation correspondant. Le plan d'apprentissage standard de l'entreprise doit être régulièrement suivi pendant le semestre. Sous „Matières principales de l'exploitation propre“ vous pouvez désigner des thèmes spécifiques à la branche. Ils forment les bases pour un entretien au sujet du niveau de la formation, destinées au rapport de la formation sous la rubrique de la compétence professionnelle „a) Exécution de transport, entretien, sécurité et protection de l'environnement.“

Compétences professionnelles 1^{er} + 2^{ème} semestre

			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.1	Planifier et organiser des transports					
1.1.1	Documents en rapport avec le mandat et documents de transport	J'analyse les documents en rapport avec le mandat selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise. Je note sous la forme de mots-clé les principaux points déterminants pour la suite de la planification ainsi que les exigences particulières des clients.				
1.1.2	Calcul professionnel		X			
1.1.3	Planification des transports	Je planifie les différentes étapes de travail d'un transport et je choisis l'itinéraire optimal. Ma planification contenant les éléments de base est correctement calculée.				
1.1.4	Protection du chargement	Je sais identifier les risques auxquels sont exposés les matières dangereuses et les biens à risque pendant toute la durée du transport. Je détermine les mesures de sécurité appropriées en fonction des prescriptions légales et des directives de l'entreprise.		*		
1.2	Préparer des transports					
1.2.1	Contrôle des documents et préparation du transport	Je vérifie si les documents de transport disponibles sont établis de manière exacte et complète. Au besoin, j'établis d'autres documents de transport sur la base de la planification effectuée pour le mandat et des directives applicables au transport des marchandises. Je détermine les étapes de la préparation du transport en fonction de la planification établie pour le mandat.				
1.2.2	Contrôle final avant le départ	Avant le départ, je procède au contrôle final du véhicule et du train routier selon les règles et directives. En cas de besoin, je prends les mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité du transport et sa conformité aux prescriptions.		*		

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.2.2	Ergonomie	Les conducteurs de véhicules lourds règlent convenablement et ergonomiquement, le siège, le volant et d'autres fonctions liées à la conduite.			X	
1.2.3	Chargement et moyens auxiliaires de transport	Je calcule la répartition de la charge en tenant compte du véhicule et de la nature du chargement ainsi que des lois de la physique. Je charge la marchandise de manière sûre et appropriée, selon les règles applicables, le mandat reçu et les directives de l'entreprise. J'utilise à cet effet les moyens auxiliaires techniques de chargement et de transport disponibles dans l'entreprise de manière sûre et efficace.		*		
	Chargement et moyens auxiliaires de transport	Les conducteurs de véhicules lourds calculent la répartition de la charge en tenant compte du véhicule et de la nature du chargement ainsi que des lois de la physique. Ils chargent la marchandise de manière sûre et appropriée, selon les règles applicables, le mandat reçu et les directives de l'entreprise. Ils utilisent à cet effet les moyens auxiliaires techniques de chargement et de transport disponibles dans			X	
1.2.4	Arrimage du chargement	J'arrime le chargement et assure sa sécurité selon les méthodes et les moyens appropriés, les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.				
	Moyens auxiliaires d'arrimage	Les conducteurs de véhicules lourds arriment et assurent la sécurité de différents chargements.			X	
1.3 Transporter des marchandises						
1.3.1	Prescriptions		X			
	Transport de marchandise	Je conduis les véhicules et les trains routiers en tenant compte du type de véhicule, du chargement et des directives, en concerne: Ce faisant, je respecte de manière exemplaire et consciencieuse les règles de la circulation routière et les règles de sécurité.				
	Transport de marchandises	Les conducteurs de véhicules lourds contrôlent et évaluent, sous l'angle de la sécurité, l'état de fonctionnement des véhicules et des trains routiers, sur la base des prescriptions, en concerne: Ils remédient eux-mêmes aux petits problèmes techniques et décident que leur véhicule peut circuler et que la sécurité routière est assurée.			X	
1.3.2	Equipements et appareils	J'utilise à bord, de manière sûre, correcte et selon les directives, les équipements et appareils électroniques, notamment: - appareils de saisie RPLP; - tachygraphe; - téléphone portable; - calculateurs numériques d'itinéraires		*		
1.3.3	Conduite sans accident	Je respecte de manière conséquente et consciencieuse les directives de l'entreprise relatives à la sécurité des transports et à la prévention des accidents.				
1.3.4	Conditions de circulation difficiles	Lors de conditions de circulation difficiles, je reste calme tout en assurant la sécurité. Ce faisant, j'applique les prescriptions légales et les directives de l'entreprise en tenant compte de la situation.		*		

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.4	Livrer des marchandises transportées aux clients					
1.4.1	Les bases de la communication		X			
	Déchargement des marchandises	Je décharge les marchandises en fonction du mandat et des directives de l'entreprise. Je les livre de manière sûre et appropriée, conformément aux exigences spécifiques des clients. A cet effet, j'utilise de façon sûre et efficace les moyens techniques disponibles pour le chargement et le déchargement en entreprise et sur le lieu de déchargement.				
	Civilité	Les conducteurs de véhicules lourds expliquent les facteurs déterminants pour assurer la satisfaction du client et le succès de l'entreprise. Ils gèrent, en fonction du contexte, les situations difficiles typiques avec des clients, l'opinion publique, les autorités et d'autres acteurs.			X	
1.4.2	Documents de transport	Je signe les documents de transport, manuellement ou électroniquement, selon les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.				
1.5	Clôturer le transport					
1.5.1	Documents de transport	Je veille à ce que les données soient disponibles conformément aux dispositions légales et aux directives de l'entreprise. Je veille ainsi à assurer le traitement ultérieur du dossier ainsi que la traçabilité des données. Je notifie, selon les directives, les irrégularités ou les dérogations par rapport aux données du mandat.				
1.5.2	Travaux de clôture	Je clôture le mandat conformément aux directives et veille à ce que les véhicules soient prêts pour l'exécution d'autres mandats. J'exécute les travaux ci-après selon les règles établies: - parage des véhicules et des trains routiers selon les directives ; - nettoyage selon les instructions de l'entreprise; - rapports des incidents et événements particuliers; - établissement des documents de transfert.				
1.5.3	Particularités propres aux chargements et aux véhicules	Les conducteurs de véhicules lourds montrent les étapes du traitement d'un mandat pour un des domaines spécifiques suivants: - transports de marchandises de détail - transports exceptionnels - transports d'animaux - transports de denrées alimentaires - transports de carburants - transports de gaz fluides - transports de véhicules - transports logistique du domaine de la construction - transports de bois - transports de meubles - transports de déchets - transports de containers Ils présentent le traitement des mandats de leur planification jusqu'à leur clôture	X			

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.6	Planifier et organiser les processus de travail et d'apprentissage personnels					
1.6.1	Gestion du temps		X			
	Gestion du temps	Je planifie mes travaux de façon préalable et les structure en fonction des priorités. A cet effet je tiens compte des délais et des aspects organisationnels. Au besoin, j'établis un plan de travail personnel.				
1.6.2	Organisation du lieu de travail		X			
	Organisation du lieu de travail	Je veille à ce que mon lieu de travail soit bien rangé et que les outils et les machines soient en bon état de fonctionnement. Ce faisant, je respecte les étapes de l'organisation du travail sur mon lieu de travail				
	Organisation du lieu de travail	Les conducteurs de véhicules lourds veillent à ce que leur lieu de travail soit bien rangé et que leurs outils soient en bon état de fonctionnement. Ce faisant, ils respectent les étapes de l'organisation du travail sur leur lieu de travail.			X	
1.6.3	Dossier de formation		X			
	Dossier de formation	Je gère mon dossier de formation de manière autonome, consciencieuse et selon les directives. Je sou mets régulièrement mon dossier de formation à mon supérieur et m'en entretient avec lui.				

2 Entretien, sécurité et protection de l'environnement			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentre-	Date
2.1	Exécuter des travaux de contrôle et d'entretien sur des véhicules					
2.1.2	Travaux de contrôle	Je procède aux travaux de contrôle ci-après selon les recommandations du constructeur: - freins - raccords conduite de frein - dispositifs d'attelage - essuie-glaces - rétroviseurs - éclairage - voyants de contrôle - chaînes à neige - installation à carburant - contrôles de niveau - suspensions - embrayage - direction - batteries - systèmes électriques - superstructure du véhicule et plate-forme de chargement En cas de pannes ou de dérangements, je prends les mesures appropriées. . Ce faisant, je contribue à assurer le bon fonctionnement et la sécurité des véhicules ainsi qu'une utilisation optimale des ressources de l'entreprise.		*		
	Travaux de contrôle et d'entretien	Les conducteurs de véhicules lourds procèdent aux travaux de contrôle ci-après selon les recommandations du constructeur: - graissage avec les produits appropriés et selon les instructions - changement d'huile et de filtre - entretien de l'installation à carburant - contrôle et entretien du système électrique - contrôle et réglage de la pression des pneus - changement des roues - sdriage des pneus - tendre et changer la courroie d'entraînement - montage des chaînes à neige - mesures à prendre pour assurer le bon fonctionnement du véhicule en hiver.			X	
2.1.3	Assurer le nettoyage et la maintenance	J'assure de manière autonome le nettoyage et la maintenance des parties suivantes: - carrosserie - châssis - intérieur de la cabine Je protège les véhicules contre la corrosion à l'aide des mesures appropriées.				
	Matériaux / Mise en place du processus	Les conducteurs de véhicules lourds utilisent de façon appropriée les matériaux et les processus visant à préserver la valeur des véhicules dans le cadre des travaux suivants: - nettoyage des véhicules (intérieur et extérieur) - protection contre la corrosion - soin de la peinture			X	

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
2.1.4	Outils et équipements	Dans cadre des travaux de contrôle, de nettoyage et de préservation de la valeur, j'utilise de manière appropriée les outils et les équipements. J'entretiens consciencieusement et selon les instructions les outils et les équipements de l'entreprise.				
	Outils et équipements	Dans cadre des travaux de contrôle, de nettoyage et de préservation de la valeur, les conducteurs de véhicules lourds utilisent de manière appropriée les outils et les équipements suivants: - outils se trouvant à l'atelier et à bord du véhicule - système de levage - installation pour le graissage - installation à air comprimé - installation de lavage à haute pression et à vapeur.			X	
2.1.5	Dysfonctionnements / Pannes	Les conducteurs de véhicules lourds résolvent les pannes et les dysfonctionnements simples sur les installations et dans les domaines suivants: - installation à carburant - tension à ressort, solution de secours - approvisionnement en air - dépannage correcte des véhicules - utilisation sûre et efficace de l'extincteur			X	
2.2 Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé						
2.2.1	Expliquer les prescriptions		X			
	Transposer les prescriptions	Je suis capable d'évaluer les causes susceptibles de compromettre ma santé et ma sécurité ainsi que les éventuelles conséquences. Je respecte les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.				
	Transposer les prescriptions	Les conducteurs de véhicules lourds sont capables d'évaluer les causes susceptibles de compromettre leur santé et leur sécurité ainsi que les éventuelles conséquences. Ils respectent les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.			X	
2.2.2	Expliquer les mesures		X			
	Utiliser les mesures	Je suis capable de prendre les précautions nécessaires pour moi-même et pour mes collaborateurs en ce qui concerne la protection des voies respiratoires, des yeux, des oreilles, de la peau et du système moteur.				
	Utiliser les mesures	Les conducteurs de véhicules lourds sont capables de prendre les mesures appropriées pour protéger leurs voies respiratoires, leurs yeux, leurs oreilles, leur peau et leur système moteur. Ils se montrent respectueux de la santé de leurs collaborateurs.			X	
2.2.3	Expliquer les mesures préventives	Les conducteurs de véhicules lourds citent les mesures visant à prévenir des blessures dans le cadre de leur travail.	X			
	Mesures préventives	J'observe rigoureusement les modes d'emploi ainsi que les risques lors de l'emploi de matières dangereuses et de l'utilisation de machines. J'applique consciencieusement les instructions du fabricant.				

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
2.2.3	Mesures préventives	Les conducteurs de véhicules lourds observent rigoureusement les modes d'emploi ainsi que les signes précurseurs de risque lors de l'emploi de matières dangereuses et de l'utilisation de machines. Ils appliquent consciencieusement les instructions du fabricant. En cas de doute, ils consultent l'instructeur du cours interentreprises.			X	
2.2.4	Premiers secours	Je démontre la manière dont je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents.				
	Premiers secours	Les conducteurs de véhicules lourds démontrent le comportement adéquat en cas de blessures et d'accidents.			X	
2.3	Assurer la protection de l'environnement					
2.3.1	Bases légales	J'applique consciencieusement dans le cadre de mon travail les dispositions légales ainsi que les directives de l'entreprise relatives à la protection de l'environnement.				
2.3.2	Protection de l'environnement dans le cadre de l'entreprise	J'applique correctement et consciencieusement les principes de la protection de l'environnement définis par l'entreprise.				
	Protection de l'environnement dans le cadre des cours interentreprises	Lors des travaux réalisés lors des cours interentreprises, les conducteurs de véhicules lourds appliquent les principes de la protection de l'environnement.			X	
2.3.3	Utilisation de matières dangereuses	J'évite et je limite la production de déchets, je les recycle, ainsi que les matières dangereuses, de manière conséquente et correcte selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise.				
	Utilisation de matières dangereuses	Les conducteurs de véhicules lourds évitent, limitent, réduisent ou recyclent la production de déchets, ainsi que les matières dangereuses, de manière conséquente et correcte selon les normes et les directives reçues lors des cours interentreprises.			X	

Matières principales de l'exploitation propre spécifiques à la branche						

Remarques/Suggestions

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

3^{ème} + 4^{ème} semestre

Conductrice de véhicules lourds CFC

Conducteur de véhicules lourds CFC

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

Conductrices de véhicules lourds / Conducteurs de véhicules lourds CFC

Nom:

Prénom:

L'apprenant (e) consigne les tâches exécutées au sein de l'entreprise en notant la date sur la ligne de l'objectif de prestation correspondant. Le plan d'apprentissage standard de l'entreprise doit être régulièrement suivi pendant le semestre. Sous „Matières principales de l'exploitation propre“ vous pouvez désigner des thèmes spécifiques à la branche. Ils forment les bases pour un entretien au sujet du niveau de la formation, destinées au rapport de la formation sous la rubrique de la compétence professionnelle „a) Exécution de transport, entretien, sécurité et protection de l'environnement.“

Compétences professionnelles 3^{ème} + 4^{ème} semestre

1 Exécution de transports			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.1	Planifier et organiser les transports					
1.1.1	Documents en rapport avec le mandat et documents de transport		X			
	Documents en rapport avec le mandat et documents de transport	J'analyse les documents en rapport avec le mandat selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise. Je note sous la forme de mots-clés les principaux points déterminants pour la suite de la planification ainsi que les exigences particulières des clients.				
1.1.2	Calcul professionnel		X			
1.1.3	Planification des transports		X			
	Planification des transports	Je planifie les différentes étapes de travail d'un transport et je choisis l'itinéraire optimal. Pour ce faire, je tiens compte des aspects suivants : Ma planification contenant les éléments de base est correctement calculée. Je la classe parmi les documents internes de manière à être capable de reconstituer les éléments qui la composent et j'établis les documents nécessaires				
1.1.4	Protection du chargement	Je sais identifier les risques auxquels sont exposés les matières dangereuses et les biens à risque pendant toute la durée du transport: Je détermine les mesures de sécurité appropriées en fonction des prescriptions légales et des directives de l'entreprise.		*		
1.2	Préparer des transports					
1.2.1	Contrôle des documents et préparation du transport	Je vérifie si les documents de transport disponibles sont établis de manière exacte et complète. Au besoin, j'établis d'autres documents de transport sur la base de la planification effectuée pour le mandat et des directives applicables au transport des marchandises. Je détermine les étapes de la préparation du transport en fonction de la planification établie pour le mandat.				

Le plan d'apprentissage standard de l'entreprise a été approuvé le 24.04.2013 par la Commission D & Q

X = Les thèmes qui seront traités dans les cours interentreprises ou l'école professionnelle se doivent pas être remplis

* = important pour l'examen de conduite catégorie C

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.2.2	Contrôle final avant le départ	Avant le départ, je procède au contrôle final du véhicule et du train routier selon les règles et directives. En cas de besoin, je prends les mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité du transport et sa conformité aux prescriptions.		*		
1.2.3	Répartition du chargement		X			
	Chargement et moyens auxiliaires de transport	Je calcule la répartition de la charge en tenant compte du véhicule et de la nature du chargement ainsi que des lois de la physique. Je charge la marchandise de manière sûre et appropriée, selon les règles applicables, le mandat reçu et les directives de l'entreprise. J'utilise à cet effet les moyens auxiliaires techniques de chargement et de transport disponibles dans l'entreprise de manière sûre et efficace.		*		
1.2.4	Arrimage du chargement		X			
	Arrimage du chargement	J'arrime le chargement et assure sa sécurité selon les méthodes et les moyens appropriés, les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.		*		
1.3	Transporter des marchandises					
1.3.1	Prescriptions		X			
	Transport de marchandises	Je conduis les véhicules et les trains routiers en tenant compte du type de véhicule, du chargement et des directives, notamment en ce qui concerne: - la sécurité ; - la conduite sans accident ; - la préservation du matériel et des ressources ; - le respect à l'égard des autres usagers de la route ; - la protection de l'environnement. Ce faisant, je respecte de manière exemplaire et consciencieuse les règles de la circulation routière et les règles de sécurité.				
1.3.2	Equipements et appareils		X			
	Equipements et appareils	J'utilise à bord, de manière sûre, correcte et selon les directives, les équipements et appareils électroniques, notamment: appareils de saisie RPLP; tachygraphe; téléphone portable; calculateurs numériques d'itinéraires		*		

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.3.3	Comportement à adopter en cas d'accident		X			
	Conduite sans accident	Je respecte de manière conséquente et consciencieuse les directives de l'entreprise relatives à la sécurité des transports et à la prévention des accidents.				
	Formation ADR/SDR	Formation de base relative au transport de marchandises dangereuses par la route. (classe 1 incluse)			X	
1.3.4	Conditions de circulation difficiles	Lors de conditions de circulation difficiles, je reste calme tout en assurant la sécurité. Ce faisant, j'applique les prescriptions légales et les directives de l'entreprise en tenant compte de la situation.		*		
1.4 Livrer les marchandises transportées aux clients						
1.4.1	Déchargement des marchandises	Je décharge les marchandises en fonction du mandat et des directives de l'entreprise. Je les livre de manière sûre et appropriée, conformément aux exigences spécifiques des clients. A cet effet, j'utilise de façon sûre et efficiente les moyens techniques disponibles pour le chargement et le déchargement en entreprise et sur le lieu de déchargement.				
1.4.2	Documents de transport	Je signe les documents de transport, manuellement ou électroniquement, selon les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.				
1.5 Compétence opérationnelle – Clôturer les transports						
1.5.1	Documents de transport	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC expliquent les conséquences juridiques et pour l'entreprise qu'entraînent des erreurs dans les documents de transport ou l'absence de tels documents	X			
	Documents de transport	Je veille à ce que les données soient disponibles conformément aux dispositions légales et aux directives de l'entreprise. Je veille ainsi à assurer le traitement ultérieur du dossier ainsi que la traçabilité des données. Je notifie, selon les directives, les irrégularités ou les dérogations par rapport aux données du mandat.				
1.5.3	Documents de transport		X			
1.6 Planifier et organiser les processus de travail et d'apprentissage personnels						
1.6.1	Gestion du temps	Je planifie mes travaux de façon préalable et les structure en fonction des priorités. A cet effet je tiens compte des délais et des aspects organisationnels. Au besoin, j'établis un plan de travail personnel.				
1.6.2	Organisation du lieu de travail	Je veille à ce que mon lieu de travail soit bien rangé et que les outils et les machines soient en bon état de fonctionnement. Ce faisant, je respecte les étapes de l'organisation du travail sur mon lieu de travail.				
1.6.3	Dossier de formation	Je gère mon dossier de formation de manière autonome, consciencieuse et selon les directives. Je sou mets régulièrement mon dossier de formation à mon supérieur et m'en entretient avec lui.				

2 Entretien, sécurité et protection de l'environnement			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
2.1	Exécuter des travaux de contrôle et d'entretien sur des véhicules					
2.1.2	Travaux de contrôle	Je procède aux travaux de contrôle ci-après selon les recommandations du constructeur: - freins - raccords conduite de frein - dispositifs d'attelage - essuie-glaces - rétroviseurs - éclairage - voyants de contrôle - chaînes à neige - installation à carburant - contrôles de niveau - suspensions - embrayage - direction - batteries - systèmes électriques - superstructure du véhicule et plate-forme de chargement En cas de pannes ou de dérangements, je prends les mesures appropriées. . Ce faisant, je contribue à assurer le bon fonctionnement et la sécurité des véhicules ainsi qu'une utilisation optimale des ressources de l'entreprise.		*		
2.1.3	Assurer le nettoyage et la maintenance	J'assure de manière autonome le nettoyage et la maintenance des parties suivantes: - carrosserie - châssis - intérieur de la cabine Je protège les véhicules contre la corrosion à l'aide des mesures appropriées				
2.1.4	Outils et équipements	Dans cadre des travaux de contrôle, de nettoyage et de préservation de la valeur, j'utilise de manière appropriée les outils et les équipements suivants: - outils se trouvant à l'atelier et à bord du véhicule - système de levage - installation pour le graissage - système à air comprimé - installation de lavage à haute pression et à vapeur J'entretiens consciencieusement et selon les instructions les outils et les équipements de l'entreprise.				

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
2.2	Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé					
2.2.1	Transposer les prescriptions	Je suis capable d'évaluer les causes susceptibles de compromettre ma santé et ma sécurité ainsi que les éventuelles conséquences. Je respecte les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.				
2.2.2	Utiliser les mesures	Je suis capable de prendre les précautions nécessaires pour moi-même et pour mes collaborateurs en ce qui concerne la protection des voies respiratoires, des yeux, des oreilles, de la peau et du système moteur.				
2.2.3	Mesures préventives	J'observe rigoureusement les modes d'emploi ainsi que les risques lors de l'emploi de matières dangereuses et de l'utilisation de machines. J'applique consciencieusement les instructions du fabricant.				
2.2.4	Premiers secours	Je démontre la manière dont je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents.				
2.3	Assurer la protection de l'environnement					
2.3.1	Bases légales	Je transpose consciencieusement les normes légales et les consignes internes à l'entreprise pour la protection de l'environnement dans le cadre de mon travail.				
2.3.2	Protection de l'environnement dans le cadre de l'entreprise	J'applique correctement et consciencieusement les principes de la protection de l'environnement définis par l'entreprise.				
2.3.3	Utilisation de matières dangereuses	J'évite et je limite la production de déchets, je les recycle, ainsi que les matières dangereuses, de manière conséquente et correcte selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise.				

Matières principales de l'exploitation propre spécifiques à la branche						

Remarques/Suggestions

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

5^{ème} + 6^{ème} semestre

Conductrice de véhicules lourds CFC

Conducteur de véhicules lourds CFC

Plan d'apprentissage standard de l'entreprise

Conductrices de véhicules lourds / Conducteurs de véhicules lourds CFC

Nom:

Prénom:

L'apprenant(e) consigne les tâches exécutées au sein de l'entreprise en notant la date sur la ligne de l'objectif de prestation correspondant. Le plan d'apprentissage standard de l'entreprise doit être régulièrement suivi pendant le semestre. Sous „Matières principales de l'exploitation propre“ vous pouvez désigner des thèmes spécifiques à la branche. Ils forment les bases pour un entretien au sujet du niveau de la formation, destinées au rapport de la formation sous la rubrique de la compétence professionnelle „a) Exécution de transport, entretien, sécurité et protection de l'environnement.“

Compétences professionnelles 5^{ème} + 6^{ème} semestre

1 L'exécution des transports			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.1	Exécution de transports					
1.1.1	Documents en rapport avec le mandat et documents de transport		X			
	Documents en rapport avec le mandat et documents de transport	J'analyse les documents en rapport avec le mandat selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise. Je note sous la forme de mots-clés les principaux points déterminants pour la suite de la planification ainsi que les exigences particulières des clients.				
1.1.2	Calcul professionnel		X			
1.1.3	Planification des transports		X			
	Planification des transports	Je planifie les différentes étapes de travail d'un transport et je choisis l'itinéraire optimal. Pour ce faire, je tiens compte des aspects suivants : - calcul de la charge - véhicule approprié - moyens auxiliaires de transport - prescriptions légales - chargement - répartition et composition de du chargement - conditions de circulation - conditions météorologiques - itinéraire - restrictions en matière d'horaires de transport - connaissances / expériences / particularités liées à la profession de spécialiste des transports - souhaits et exigences spécifiques du client - conditions et particularités de déchargement - coûts Ma planification contenant les éléments de base est correctement calculée. Je la classe parmi les documents internes de manière à être capable de reconstituer les éléments qui la composent et j'établis les documents nécessaires.				

			Lieu d'apprentissage			Instruit / Approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.1.4	Protection du chargement		X			
	Protection du chargement	Je sais identifier les risques auxquels sont exposés les matières dangereuses et les biens à risque pendant toute la durée du transport, notamment en cas: - d'intempérie - de vol ou d'abus - de sabotage - d'acte terroriste - de contrebande - d'immigration illégale Je détermine les mesures de sécurité appropriées en fonction des prescriptions légales et des directives de l'entreprise.		*		
1.2	Préparer les transports					
1.2.1	Contrôle des documents et préparation du transport	Je vérifie si les documents de transport disponibles sont établis de manière exacte et complète. Au besoin, j'établis d'autres documents de transport sur la base de la planification effectuée pour le mandat et des directives applicables au transport des marchandises. Je détermine les étapes de la préparation du transport en fonction de la planification établie pour le mandat.				
1.2.2	Contrôle final avant le départ	Avant le départ, je procède au contrôle final du véhicule et du train routier selon les règles et directives. En cas de besoin, je prends les mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité du transport et sa conformité aux prescriptions.		*		
1.2.3	Répartition du chargement		X			
	Chargement et moyens auxiliaires de transport	Je calcule la répartition de la charge en tenant compte du véhicule et de la nature du chargement ainsi que des lois de la physique. Je charge la marchandise de manière sûre et appropriée, selon les règles applicables, le mandat reçu et les directives de l'entreprise. J'utilise à cet effet les moyens auxiliaires techniques de chargement et de transport disponibles dans l'entreprise de manière sûre et efficace.		*		
1.2.4	Arrimage du chargement	Les conducteurs de véhicules lourds expliquent les risques et les conséquences des chargements mal arrimés et mal sécurisés en se référant aux règles de la physique: Ils décrivent et déterminent pour différents chargements la manière appropriée d'arrimer le chargement:	X			
	Arrimage du chargement	J'arrime le chargement et assure sa sécurité selon les méthodes et les moyens appropriés, les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.		*		

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.3	Transporter des marchandises					
	Prescriptions		X			
1.3.1	Transport de marchandises	Je conduis les véhicules et les trains routiers en tenant compte du type de véhicule, du chargement et des directives, notamment en ce qui concerne: - la sécurité ; - la conduite sans accident ; - la préservation du matériel et des ressources ; - le respect à l'égard des autres usagers de la route; - la protection de l'environnement. Ce faisant, je respecte de manière exemplaire et consciencieuse les règles de la circulation routière et les règles de sécurité.				
1.3.2	Equipements et appareils	J'utilise à bord, de manière sûre, correcte et selon les directives, les équipements et appareils électroniques, notamment: - appareils de saisie RPLP; - tachygraphe; - téléphone portable; - calculateurs numériques d'itinéraires		*		
1.3.3	Comportement à adopter en cas d'accident	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC décrivent la manière de se comporter en cas d'accident et remplissent les principaux documents de circonstance. Ils démontrent les conséquences, les répercussions financières et la question de la responsabilité en cas d'accident	X			
1.3.4	Comportement à adopter en cas d'accident	Lors de conditions de circulation difficiles, je reste calme tout en assurant la sécurité. Ce faisant, j'applique les prescriptions légales et les directives de l'entreprise en tenant compte de la situation.				
	Entraînement à la conduite dans des conditions difficiles	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC expérimentent les propriétés physiques et les limites du comportement des véhicules dans des conditions de conduite difficiles. Ils démontrent de quelle manière une conduite appropriée permet d'éviter des situations incontrôlables.			X	
1.3.5	Conduite économique	Les conductrices et conducteurs de véhicules lourds CFC conduisent les véhicules de manière sûre, économique et écologique			X	

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.4	Livrer les marchandises transportées aux clients					
1.4.1	Les bases de la communication		X			
	Déchargement des marchandises	Je décharge les marchandises en fonction du mandat et des directives de l'entreprise. Je les livre de manière sûre et appropriée, conformément aux exigences spécifiques des clients. A cet effet, j'utilise de façon sûre et efficiente les moyens techniques disponibles pour le chargement et le déchargement en entreprise et sur le lieu de déchargement.				
1.4.2	Documents de transport	Je signe les documents de transport, manuellement ou électroniquement, selon les prescriptions légales et les directives de l'entreprise.				
1.5	Clôturer les transports					
1.5.1	Documents de transport		X			
	Documents de transport	Je veille à ce que les données soient disponibles conformément aux dispositions légales et aux directives de l'entreprise. Je veille ainsi à assurer le traitement ultérieur du dossier ainsi que la traçabilité des données. Je notifie, selon les directives, les irrégularités ou les dérogations par rapport aux données du mandat.				
1.5.2	Travaux de clôture	Je clôture le mandat conformément aux directives et veille à ce que les véhicules soient prêts pour l'exécution d'autres mandats. .				
1.5.3	Particularités propres aux chargements et aux véhicules	Les conducteurs de véhicules lourds montrent les étapes du traitement d'un mandat pour un des domaines spécifiques suivants: - transports de marchandises de détail - transports exceptionnels - transports d'animaux - transports de denrées alimentaires - transports de carburants - transports de gaz fluides - transports de véhicules - transports logistique du domaine de la construction - transports de bois - transports de meubles - transports de déchets - transports de containers Ils présentent le traitement des mandats de leur planification jusqu'à leur clôture.				

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
1.6	Planifier et organiser les processus de travail et d'apprentissage personnels					
1.6.1	Gestion du temps		X			
	Gestion du temps	Je planifie mes travaux de façon préalable et les structure en fonction des priorités. A cet effet je tiens compte des délais et des aspects organisationnels. Au besoin, j'établis un plan de travail personnel.				
1.6.2	Organisation du lieu de travail	Je veille à ce que mon lieu de travail soit bien rangé et que les outils et les machines soient en bon état de fonctionnement. Ce faisant, je respecte les étapes de l'organisation du travail sur mon lieu de travail				
1.6.3	Dossier de formation				X	
	Dossier de formation	Je gère mon dossier de formation de manière autonome, consciencieuse et selon les directives. Je sou mets régulièrement mon dossier de formation à mon supérieur et m'en entretient avec lui				
2	Entretien, sécurité et protection de l'environnement					
2.1	Exécuter des travaux de contrôle et d'entretien sur des véhicules					
2.1.1	Calcul professionnel		X			
2.1.2	Véhicule et combustibles et lubrifiants		X			
	Travaux de contrôle	Je procède aux travaux de contrôle ci-après selon les recommandations du constructeur: - freins - raccords conduite de frein - dispositifs d'attelage - essuie-glaces - rétroviseurs - éclairage - voyants de contrôle - chaînes à neige - installation à carburant - contrôles de niveau - suspensions - embrayage - direction - batteries - systèmes électriques - superstructure du véhicule et plate-forme de chargement En cas de pannes ou de dérangements, je prends les mesures appropriées. . Ce faisant, je contribue à assurer le bon fonctionnement et la sécurité des véhicules ainsi qu'une utilisation optimale des ressources de l'entreprise.				

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
2.1.3	Assurer le nettoyage et la maintenance	J'assure de manière autonome le nettoyage et la maintenance des parties suivantes: - carrosserie - châssis - intérieur de la cabine Je protège les véhicules contre la corrosion à l'aide des mesures appropriées.				
2.1.4	Outils et équipements	Dans cadre des travaux de contrôle, de nettoyage et de préservation de la valeur, j'utilise de manière appropriée les outils et les équipements suivants: - outils se trouvant à l'atelier et à bord du véhicule - système de levage - installation pour le graissage - système à air comprimé - installation de lavage à haute pression et à vapeur J'entretiens consciencieusement et selon les instructions les outils et les équipements de l'entreprise.				
2.2	Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé					
2.2.1	Expliquer les prescriptions		X			
	Expliquer les prescriptions	Je suis capable d'évaluer les causes susceptibles de compromettre ma santé et ma sécurité ainsi que les éventuelles conséquences. Je respecte les prescriptions légales et les directives de l'entreprise				
2.2.2	Expliquer les mesures		X			
	Utiliser les mesures	Je suis capable de prendre les précautions nécessaires pour moi-même et pour mes collaborateurs en ce qui concerne la protection des voies respiratoires, des yeux, des oreilles, de la peau et du système moteur.				
2.2.3	Expliquer les mesures préventives		X			
	Expliquer les mesures préventives	J'observe rigoureusement les modes d'emploi ainsi que les risques lors de l'emploi de matières dangereuses et de l'utilisation de machines. J'applique consciencieusement les instructions du fabricant.				
2.2.4	Premiers secours		X			
	Premiers secours	Je démontre la manière dont je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents.				

			Lieu d'apprentissage			instruit / approfondi
			École professionnelle	Entreprise	Cours interentreprises	Date
2.3	Assurer la protection de l'environnement					
2.3.1	Bases légales		X			
	Bases légales	J'applique consciencieusement dans le cadre de mon travail les dispositions légales ainsi que les directives de l'entreprise relatives à la protection de l'environnement				
2.3.2	Protection de l'environnement dans le cadre de l'entreprise		X			
	Protection de l'environnement dans le cadre de l'entreprise	l'environnement dans le cadre de l'entreprise J'applique correctement et consciencieusement les principes de la protection de l'environnement définis par l'entreprise.				
2.3.3	Utilisation de matières dangereuses	J'évite et je limite la production de déchets, je les recycle, ainsi que les matières dangereuses, de manière conséquente et correcte selon les dispositions légales et les directives de l'entreprise				

Matières principales de l'exploitation propre spécifiques à la branche						

Remarques/Suggestions